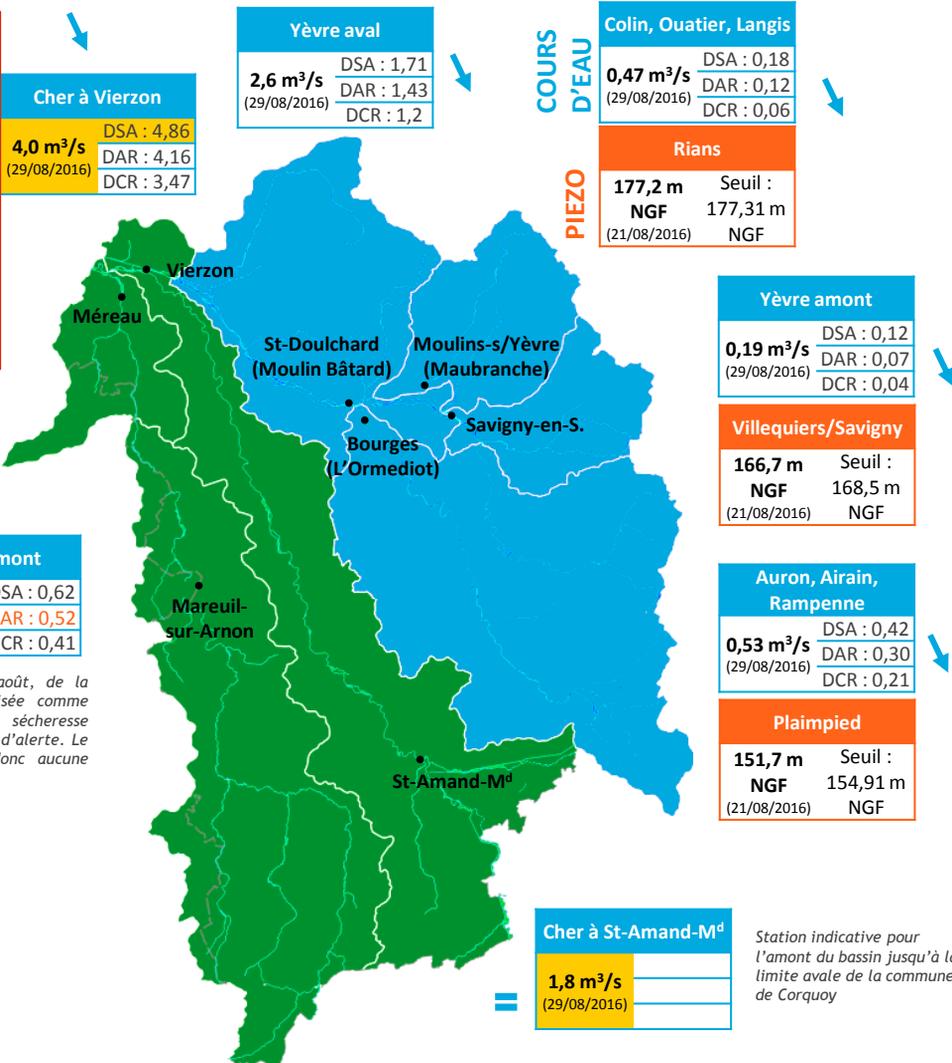


Etat de la ressource en eau : RESTRICTION D'ALERTE SUR LE CHER

Le seuil d'alerte est franchi depuis le 16 août sur le Cher. L'arrêté préfectoral du 26 août énonce que les prélèvements pour l'irrigation réalisés directement en cours d'eau ou les prélèvements de type A dans les eaux souterraines sont interdits de 12h à 17h tous les jours de la semaine. Relevez vos index compteur chaque semaine. Attention, le seuil d'alerte renforcée est franchi depuis le 27 août, un prochain arrêté devrait paraître avec de nouvelles mesures.



La dernière mesure manuelle, le 9 août, de la station de SEGRY (36), qui est utilisée comme référence pour l'arrêté cadre sécheresse départemental, n'a pas franchi le seuil d'alerte. Le sous-bassin Arnon amont ne subit donc aucune restriction pour le moment.

■ Bassin Yèvre Auron

■ Bassin Cher Arnon

□ Limites départementales

- Station de suivi des débits des cours d'eau

*DSA : Débit Seuil d'Alerte

DAR : Débit Alerte Renforcée

DCR : Débit CRise

Bilan des précipitations

(en mm)	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Semaine 24 au 30 août
Avord	80	174,7	79,9	6,6	9,2	0,6
Bourges	82,7	151,1	86,9	6,8	7	0
Châteaumeillant	59,8	112,8	51	6	8	0
Civray	56,2	124,2	54,2	8	4,8	0,2
Dun-sur-Auron	43,6	85,4	41	5	8,8	0
Ouroouer-lès-B.	95,7	164,5	105,2	7,6	15,6	0
Vierzon	72,2	135,1	76,4	8,2	5	0

État des cours d'eau

Le débit des cours d'eau du périmètre accuse encore une baisse significative que de 16 % par rapport au précédent bulletin d'irrigation. Le seuil d'alerte renforcée est franchi sur le Cher depuis le 27 août. En dehors de notre secteur, le bassin de la rivière Indre est en crise et celui de la Petite Sauldre en alerte.

Aucune précipitation en vue pour la semaine à venir.

